

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

<p><b>Séance du</b> 27 avril 2026</p> <p><b>Date de convocation</b> 20 avril 2026</p> <p><b>Nombre de Conseillers</b></p> <p>En exercice..... <b>27</b></p> <p>Présents ..... <b>22</b></p> <p>Pouvoirs ..... <b>02</b></p> <p>Votants ..... <b>24</b></p>	<p>Le vingt-sept avril deux mil vingt-six à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 avril 2026, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Richard JACQUET, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : Anne-Sophie DE BESSES, Albert NANIYOULA, Carole HERVAGULT, Pascal MARIE, Marie-Claude LAURET, Daniel BREINER, Karine BOTTE, Pauline BACHELET, Ludovic GUIOT, Arnaud DAMIEN, Delphine MORELLE, Philippe MAUGER, Jérôme LANGLOIS, Cyrille MANSOUR, Manuella FERREIRA, Hélène LEPRESLE, Emilie BRUNEL-RAYMOND, Valérie LOUCHEL, Danyla GUY, Fouad REOUINI, Elisabeth METRAL-SYORD</p> <p><u>Étaient absents avec pouvoir</u> : Cédric VIGUERARD à Carole HERVAGULT, Corentin LECOMTE à Anne-Sophie DE BESSES</p> <p><u>Absents</u>: Victor LEMOINE, Béatrice GAILLOT, William BERTRAND</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Albert NANIYOULA</p>
--	--

Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

### **26.37 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE SIEGEANT AU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SCOLAIRE (SISS)**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire (SISS) gère le fonctionnement et l'entretien du gymnase du collège de Pont de l'Arche.

Il convient de désigner 2 délégués parmi les conseillers municipaux pour siéger au conseil syndical du secteur scolaire de Pont de l'Arche.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

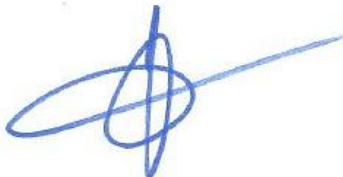
#### **DECIDE**

**- DE DESIGNER Cédric VIGUERARD et Ludovic GUIOT en tant que délégués du conseil syndical du secteur scolaire de Pont de l'Arche.**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

Votants	<b>24</b>
Pour	<b>24</b>
Contre	-
Abstention	-

**Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé avec nous au registre les membres présents.**



**Le/La secrétaire de séance**



**Certifié conforme et exécutoire**

Le Maire de Pont de l'Arche.

**Richard JACQUET**